

# LE SUPPLÉMENT

Spécial développement & services

## Quels sont les objectifs de la stratégie de développement de la fédération ?

Notre stratégie est double : elle est non seulement centrée sur l'augmentation du nombre de syndicats et de groupements professionnels qui rejoignent la Fédération Cinov, mais aussi sur l'augmentation du nombre d'entreprises qui adhèrent à chaque syndicat. Ce sont les deux leviers qui nous permettront d'accroître notre représentativité. Notre ambition est également d'attirer de jeunes professionnels dans tous nos syndicats, pour intégrer de nouvelles pratiques et diversifier les regards. Enfin, il nous faut renouveler le vivier des bénévoles engagés, d'autant plus que la période du Covid a créé de la distance et a amoindri la vigueur de l'engagement de certains adhérents.

## Quels sont les leviers pour atteindre ces objectifs ?

Nous demandons à chaque métier d'identifier les organisations professionnelles qui auraient intérêt à rejoindre la fédération, parce qu'elles sont concernées par les enjeux liés à l'élaboration de nouvelles normes ou parce qu'elles ont besoin de profiter de notre capacité d'influence. Quant à l'augmentation du nombre d'entreprises, nous sommes passés d'une culture du « club d'entreprises » à une culture plus large de rassemblement, ce qui passe concrètement par l'organisation de plus d'événements en présentiel et de plus de webinaires, sur des formats revisités. Nous testons de nouvelles formules, notamment pour encourager l'hybridation entre les métiers. Nous sommes aussi attentifs à proposer des services de nature à soutenir les dirigeants, pour les aider dans leur quotidien et améliorer la représentativité des métiers.

## Quels sont justement les nouveaux services et les accompagnements proposés par la fédération ?

Nous avons créé un nouvel annuaire, qui – vis-à-vis de l'extérieur - va donner plus de visibilité à nos adhérents et contribuer à ce qu'ils se développent ; et qui – vis-à-vis de l'interne – va favoriser cette hybridation attendue entre les syndicats et entre les métiers. Nous avons aussi travaillé, depuis deux ans, sur l'accès des TPE-PME à la commande publique, au profit de nos adhérents mais aussi des clients qui, en faisant appel à de petits entrepreneurs, gagneront en adaptabilité, en efficacité et en qualité de l'expertise. Début 2024, nous mettrons donc à disposition de nos adhérents un kit d'outils et leur donnerons la possibilité de faire appel, à des tarifs très compétitifs, à un prestataire sur des questions précises liées à l'accès aux marchés publics. Cette offre illustre la double force de frappe de la fédération : son aptitude à travailler, à un niveau politique, avec les donneurs d'ordre publics et sa capacité à concevoir une offre sur-mesure, très opérationnelle.



» Gabriel HANNES,

Vice-président  
Développement  
et Services

# Vos services

Être membre d'un syndicat de la Fédération Cinov, c'est rejoindre une communauté professionnelle connue et reconnue par vos clients. La fédération vous permet de rejoindre des réseaux économiques et professionnels et de se faire identifier par eux. La Fédération Cinov a également développé de nombreux services utiles à votre activité pour vous accompagner au quotidien.

## > Soutien aux activités sociales et appui juridique

- accès à des modèles et contrats types, des fiches techniques et des guides thématiques (négociation collectives, RSE, etc...) sur <https://www.agora-federationcinov.fr/> rubrique « Mes services > Ressources »;
- participation au websocial café mensuel
- information juridique social sur les questions relatives à la convention collective et juridique économique sur les questions relatives au droit de la concurrence, des marchés publics;
- conseil en matière d'accès à la formation (FAFIEC / FIF PL) pour le dirigeant d'entreprises et ses salariés et une réduction de 10% sur les formations proposées par l'Institution de formation à nos métiers (IPTIC).

## > Simplification du quotidien

- accès à une plateforme d'achats de biens et services à tarifs préférentiels sur l'ensemble des biens et services nécessaire au bon fonctionnement de votre activité (téléphonie, voitures, informatique etc);
- accès à une plateforme de souscriptions en ligne des contrats d'assurance santé & prévoyance proposant des offres dédiées aux membres de la Fédération Cinov pour les travailleurs non-salariés (TNS);
- accès à la Garantie Sociale du Chef d'Entreprise, GSC. Cette dernière vous assure en cas de perte d'activités;
- accès à des contrats d'Assurance groupe pour certains syndicats (RCP);
- l'accès personnalisé et facilité à une solution d'Affacturage répondant aux problématiques de trésorerie et de facturation des métiers du conseil, de l'ingénieur et du numérique.

## > Informations et veille

- abonnement à une lettre électronique mensuelle et à des informations ponctuelles (INFOMAIL) diffusés selon l'actualité sociale et juridique;
- consultation de nombreuses études de l'Observatoire Paritaire de l'Informatique de l'Ingénierie et du Conseil (OPIIEC) ou de l'Association d'Étude, de Suivi des Activités et des Transformations du Travail (ADESATT);
- participation à des conditions intéressantes à des évènements professionnels (salons, journées techniques,);
- accès à une veille juridique et technique;
- réception de L'Influent - Le Trimestriel de la Fédération Cinov;
- accès à toutes les actualités de votre écosystème.

## COMMANDE PUBLIQUE : UN NOUVEAU SERVICE POUR TOUJOURS MIEUX VOUS ACCOMPAGNER !

Afin de répondre aux attentes et mieux vous accompagner dans vos démarches liées aux appels d'offres et à la commande publique, la Fédération Cinov lancera fin janvier 2024 un ensemble de nouveaux services adaptés à vos besoins en tant que dirigeant de TPE-PME ou indépendant : guides, webinaires, modèles types, accompagnements sur-mesure à la carte dans des conditions privilégiées...